Aude Favre, une « prostituée de l’intellect »

J'ai écrit tout un dossier pour montrer que Walter Hallstein était un nazi en exposant une dizaine de preuves :

— Il était membre du NSDDB, une association d’enseignants intégrée au NSDAP, le parti nazi. Il était obligatoire d’être un nazi encarté et d’être en plus présenté par deux nazis confirmés pour pouvoir y adhérer. Seulement 1 enseignant sur 4 en était membre.

— Il était membre de trois autres associations associées au NSDAP (NSV, NSLB, NSRB).

— Il était officier de la Wehrmacht. Personne n'a été en mesure de me citer un cas d’un officier qui n’aurait pas été nazi bien que cela n'était pas formellement obligatoire.

— Il était NSFO dans la Wehrmacht. (Officier instructeur en National-Socialisme). Il était absolument impossible d’exercer cette fonction sans être un nazi particulièrement zélé.

— Au début de 1944, l’université de Francfort a classé Walter Hallstein dans une liste de quinze nazis particulièrement exemplaires ce qui lui a permis de devenir NSFO.

— Il avait été sélectionné par Hans Frank (criminel de guerre pendu après le procès de Nuremberg) comme l’un des 15 juristes les plus nazis pour participer à une conférence à Rome.

— Il était membre de l’académie du droit allemand fondée par Hans Frank en 1933. C'était, selon les termes de la Wikipédia, l'office scientifique responsable de la refonte nazie du système juridique allemand et l'instrument de la mise au pas de la société sous le Troisième Reich.

— Il a été promu doyen de l’université de Rostock en 1936 à un moment où il fallait être un nazi exemplaire pour occuper cette fonction afin d'assurer la continuité de la "nazification" de l'université.

— Il a eu une deuxième promotion à Francfort en 1941 pour le poste de doyen où il fallait, là aussi, être un nazi exemplaire.

— Il faisait partie des 4 300 personnes de l'élite sociale du Reich. Elles figurent dans le dictionnaire de Ernst Klee. Là aussi, hormis les ecclésiastiques, tous ceux qui figurent dans ce dictionnaire étaient des nazis. Je rappelle qu'il y a eu 11 millions de nazis.

Or, chaque fois que je soumets ce dossier à la discussion sur les réseaux sociaux une quantité d'interlocuteurs qui n'ont lu que le titre envoient immédiatement un lien sur la vidéo de Aude WTFake intitulée *"L'union Européenne, un projet nazi ?!! La nouvelle blague de François Asselineau".* Je suis donc contraint de démonter tous les mécanismes qu'utilise Aude Favre pour tromper sciemment tout le monde avec ce monument de malhonnêteté intellectuelle. J'ai entendu dire qu'il y avait un mot à la mode pour désigner ce que je veux faire mais je me refuse à employer le jargon américano-pédantesque de ceux qui veulent avoir l'air branché alors que nous avons tout ce qu'il faut comme vocabulaire dans notre belle langue française pour exprimer nos idées.

1. La conversation téléphonique

Je veux commencer par prouver qu'Aude Favre est de mauvaise foi car elle sait très bien que Walter Hallstein était un nazi. Pour cela, je ne vais pas respecter l'ordre chronologique de sa vidéo puisque je vais commencer par le pseudo-reportage où on la voit téléphoner à François Asselineau. Or, cela se trouve à la fin de la vidéo. Il commence à 15mn 27s. Au cours de cette conversation téléphonique, elle exhibe le livre de Mathias Schônwald intitulé "Ein Wegbereiter Europas" soit, en français : "Un pionnier en Europe".

Commençons donc par examiner deux extraits de ce livre reproduits sur l'image ci-dessous.

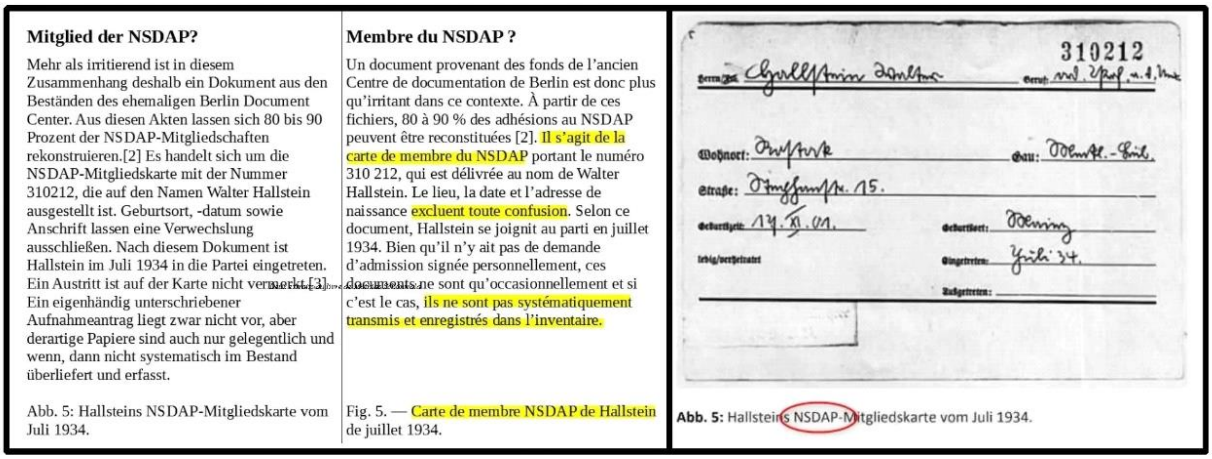

Mitglied der NSDAP?

Mehr als irritierend ist in diesem Zusammenhang deshalb ein Dokument aus den Beständen des ehemaligen Berlin Document Center. Aus diesen Akten lassen sich 80 bis 90 Prozent der NSDAP-Mitgliedschaften rekonstruieren.[2] Es handelt sich um die NSDAP-Mitgliedskarte mit der Nummer 310212, die auf den Namen Walter Hallstein ausgestellt ist. Geburtsort, -datum sowie Anschrift lassen eine Verwechslung ausschließen. Nach diesem Dokument ist Hallstein im Juli 1934 in die Partei eingetreten. Ein Austritt ist auf der Karte nicht vermerkt.[3] Ein eigenhändig unterschriebener Aufnahmeantrag liegt zwar nicht vor, aber derartige Papiere sind auch nur gelegentlich und wenn, dann nicht systematisch im Bestand überliefert und erfasst.

Abb. 5: Hallsteins NSDAP-Mitgliedskarte vom Juli 1934.

Membre du NSDAP ?

Un document provenant des fonds de l'ancien Centre de documentation de Berlin est donc plus qu'irritant dans ce contexte. À partir de ces fichiers, 80 à 90 % des adhésions au NSDAP peuvent être reconstituées [2]. Il s'agit de la carte de membre du NSDAP portant le numéro 310 212, qui est délivrée au nom de Walter Hallstein. Le lieu, la date et l'adresse de naissance excluent toute confusion. Selon ce document, Hallstein se joignit au parti en juillet 1934. Bien qu'il n'y ait pas de demande d'admission signée personnellement, ces documents ne sont qu'occasionnellement et si c'est le cas, ils ne sont pas systématiquement transmis et enregistrés dans l'inventaire.

Fig. 5. — Carte de membre NSDAP de Hallstein de juillet 1934.

310212

Abb. 5: Hallsteins NSDAP-Mitgliedskarte vom Juli 1934.

Deux extraits du livre de Mathias Schönwald

Sur la partie droite de l'image se trouve une reproduction de la carte de la NSLB (ligue de l'enseignement) de Walter Hallstein. En légende, il est indiqué que c'est une carte du NSDAP (le parti nazi). C'est une des nombreuses contre-vérités que produit Mathias Schönwald. Nous verrons que la plupart du temps ses contre-vérités sont des mensonges mais il y a tout lieu de penser que, dans ce cas, il s'agit simplement d'une erreur. Ce livre est nettement élogieux à l'égard de Walter Hallstein. Cependant, l'auteur n'avait nullement l'intention de cacher que, comme beaucoup d'autres, Walter Hallstein était un nazi.

Pourtant, pendant tout le pseudo-reportage où Aude Favre exhibe cette partie du livre, elle prend bien soin de faire en sorte que cette légende passe inaperçue. La plupart du temps elle la dissimule avec ses doigts comme sur les photos suivantes :

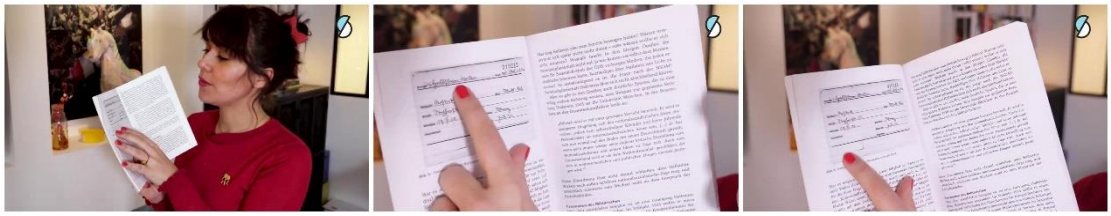

Cette manipulation a été dénoncée par d'autres avant moi et pour s'expliquer Aude Favre a laissé entendre que la légende avait été imprimée ainsi à cause d'une erreur de la typographie car Mathias Schönwald voulait en fait que le sigle NSDAP soit suivi d'un point d'interrogation. Elle n'a fait ainsi que s'enfoncer dans la tricherie car nous voyons sur la partie gauche de l'image, avec le texte en allemand traduit en français, que Mathias Schönwald avait bien écrit en toutes lettres qu'il s'agissait d'une carte de membre du NSDAP. Il reste qu'au-delà des erreurs et des mensonges, Mathias Schönwald savait très bien au moment où il avait écrit son livre que Walter Hallstein était un nazi. C'est donc en étant très conscient de cette réalité que les deux comparses s'emploient pendant toute la vidéo à expliquer le contraire de ce qu'ils pensent. Ils connaissent parfaitement la vérité à ce sujet.

Je plains cette pauvre fille qui n'a rien trouvé de plus honnête à faire pour gagner sa vie. Elle se comporte en larbin des puissants.

Elle n'hésite pas à se rouler dans la fange pour se faire apprécier par eux. Elle trouve d'ailleurs des comparses qui sont prêts à la suivre dans l'abjection. Pauvre jeunesse ! Elle emboite les pas de Walter Hallstein lui-même qui avait besoin d'être un nazi-zélé pour profiter de l'ascenseur social. A force de le défendre, elle va finir par lui ressembler tout comme ses comparses. En déployant tant de zèle pour inverser sans cesse mensonges et vérités au service d'une propagande d'état, elle est sur les traces de Goebbels . En est-elle consciente ?

Cette Aude Favre est vraiment une "prostituée de l'intellect" au sens où l'entendait John Swinton, lorsqu'il déclarait lors d'un banquet à New York, le 25 septembre 1880 :

> *"Il n'existe pas, à ce jour, en Amérique, de presse libre et indépendante. Vous le savez aussi bien que moi. Pas un seul parmi vous n'ose écrire ses opinions honnêtes et vous savez très bien que si vous le faisiez, elles ne seront pas publiées. On me paye un salaire pour que je ne publie pas mes opinions et nous savons tous que si nous nous aventurions à le faire, nous nous retrouverions à la rue illico. Le travail du journaliste est la destruction de la vérité, le mensonge patent, la perversion des faits et la manipulation de l'opinion au service des Puissances de l'Argent. Nous sommes les outils obéissants des Puissants et des Riches qui tirent les ficelles dans les coulisses. Nos talents, nos facultés et nos vies appartiennent à ces hommes. Nous sommes des prostituées de l'intellect. Tout cela, vous le savez aussi bien que moi !"*

Le mensonge étant son métier, elle excelle dans toutes les formes de manipulations et de falsifications. Tout ce pseudo-reportage n'est qu'une immonde tricherie. Ce que vous voyez n'a jamais existé. Il s'agit en fait d'une mise en scène. Elle fait du théâtre, dans les conditions d'un tournage en studio, en reprenant simplement des morceaux d'une bande-son correspondant à une véritable conversation téléphonique qu'elle a eu auparavant avec François Asselineau.

Tous les passages où elle se montre ont été tournés après coup. François Asselineau n'a jamais entendu les questions telles qu'elles sont formulées sur la vidéo. C'est un excellent procédé pour faire croire que son interlocuteur est incapable de répondre à ses questions. Tout cela aussi a été dénoncé par d'autres avant moi. Mais, la vidéo de l'immonde tricherie est beaucoup plus connue que les vidéos qui rétablissent la vérité. Est-ce un hasard ? Aude Favre a, en effet, produit depuis l'intégralité de la conversation téléphonique réelle. Dans sa première vidéo, la conversation téléphonique dure 5mn 15s et la conversation réelle dure 1h 7mn.

Elle veut tout au long de sa vidéo ridiculiser François Asselineau. Mon but n'est pas de le défendre systématiquement mais de faire émerger la vérité. J'expliquerai d'ailleurs qu'il y a des points contestables dans l'argumentation de François Asselineau. Cependant, nous savons bien, qu'à travers les attaques contre celui-ci, ce sont tous ceux qui veulent que la vérité soit connue qui sont mis en cause. Elle veut faire croire que François Asselineau était de mauvaise foi en disant qu'il avait vu dans le livre de Mathias Schönwald la reproduction d'une carte du parti nazi appartenant à Walter Hallstein. Elle ne manque pas d'aplomb à vouloir ainsi inverser les rôles car François Asselineau était assurément de bonne foi contrairement à elle.

2. Six minutes de clowneries

Aude Favre n'est certainement pas une journaliste bien qu'elle soit payée comme tel, avec nos impôts, par l'intermédiaire de France Télévision. Il suffit en effet de regarder le numéro qu'elle fait dès le début de la vidéo. Elle fait des grimaces, des singeries, des clowneries, de la mise en scène, du théâtre... Il n'y a rien dans son numéro qui ressemble à de l'information. On la voit jouer avec un ballon, un petit drapeau, des poules, des bulles de savon. On la voit dans une chorale ou téléphonant à une complice...

Pendant toute cette première partie de la vidéo, entre ses diverses singeries, Aude Favre intercale des extraits de la conférence de François Asselineau sur les origines de la construction européenne. Parmi ses techniques de manipulation, elle pratique abondamment le "sophisme de l'épouvantail" ou argument de "l'homme de paille" qui consiste à présenter de manière totalement fausse la position de son adversaire en la caricaturant de telle sorte qu'elle soit facilement réfutable. Elle dit notamment :

> *"Je ne me souvenais plus bien ce que c'était l'Union Européenne la CEE et tout ça. J'ai regardé un peu sur le net. (...) L'Union Européenne, rejeton monstrueux d'Hitler. L'Union Européenne, un projet nazi. C'est Hitler qui a imaginé, là, l'Union Européenne (...) Son but ultime c'était de tuer des millions de gens pour s'asseoir dans un bureau à Bruxelles"*

C'est purement et simplement de la calomnie de laisser entendre que François Asselineau aurait dit cela. Il a bien parlé d'un projet d'Hitler qui concernait l'Europe mais il ne s'agissait ni de l'Union Européenne ni de Bruxelles comme elle le prétend. Le ressenti de lecteurs qui ont des problèmes de dissonance cognitive ne doit pas être confondu avec des faits. Si les européistes comme Aude Favre et ceux qui la paient trouvent insupportables qu'Hilter ait eu, avec le projet "Das Neue Europa", l'intention de dominer l'Europe cela ne les autorise pas à nier la vérité. Dans la suite

logique de toutes ces calomnies, elle affiche comme un slogan cette même contre-vérité "*L'UE, projet nazi : une blague signée Asselineau !"* et elle affirme que François Asselineau est le premier à avoir parlé d'un projet d'Hitler concernant l'Europe. Elle dit textuellement : "*C'est lui qui le premier a lancé cette belle mode sur YouTube en 2013."* Cela aussi est entièrement faux. Nous pouvons notamment citer un journaliste nommé Gabriel Donohoe qui avait déjà expliqué tout cela, dès le 18 octobre 2008. Dans un article dont nous lui laissons la responsabilité du titre et de l'essentiel du contenu, il écrivait : (*« Procès de Nuremberg : Crimes contre l'humanité de la grande industrie pharmaceutique ».*)

> *« Walter Hallstein fut un éminent professeur de droit nazi qui déclara en 1939 : L'une des plus importantes lois (dans la partie occupée des pays européens) est la « loi sur la protection du sang et de l'honneur allemand. » Cet avocat de loi nazie « sang et honneur » joua un rôle dans la création de la structure de base de l'Union Européenne et devint le premier chef de la Commission Européenne, un organe exécutif adroitement conçu pour gouverner l'Europe en dehors de toute ingérence de contrôle démocratique. Cette absence de démocratie est assez évidente à Bruxelles, en particulier aujourd'hui. En 1957, le Chancelier Adenauer et Hallstein signèrent le premier traité européen à Rome »*

Après cette première série de mensonges, elle présente son comparse, Matthias Schönwald, comme étant le seul, l'unique, le vrai spécialiste... Elle fait à nouveau tout un théâtre pour cela. Elle l'interviewe une première fois puis elle va chez lui et nous invite à regarder un tas de dossiers et à répéter qu'il est le grand, l'unique, le vrai... "*Il n'y en a pas mille. Il y en a un*" dit-elle. Il aurait fait dix ans de recherches pour réaliser son chef-d'œuvre. Ce numéro pourrait être fait avec mon charbonnier ou n'importe qui d'autre. Vous appelez cela du journalisme ! Ses mimiques et ses grimaces sont des messages non-verbaux. Elle prend des airs admiratifs devant la grande compétence de son comparse... mais cela reste à démontrer.

3. Une avalanche de mensonges

Quand, après tout le cirque de cette première partie qui dure près de 6mn, l'un comme l'autre ouvrent enfin la bouche pour parler de ce qui nous intéresse, tout ce qu'ils disent est faux. A la question : Walter Hallstein était-il un nazi ? Matthias Schönwald, répond : non il n'était ni SA ni SS ! L'art de prendre les gens pour des cons en répondant à côté de la question ! Nous disons que c'était un nazi et personne n'a dit que c'était un SS. Il suffit de voir sa tronche sur une photo pour s'en rendre compte. Il était bien trop rachitique pour être admis chez les SS.

On voit sur cette photo que Walter Hallstein était bien trop gringalet pour être admis dans la SS. De plus il portait des lunettes ce qui était aussi un critère de rejet.

Puis, "le grand spécialiste" insiste sur le fait qu'il n'y a aucune preuve qu'il ait été impliqué dans des crimes de guerre. Mais, enfin ! Personne n'a parlé de cela. Nous disons que c'était un nazi mais nous sommes loin de penser que les 11 millions de nazis étaient impliqués dans des crimes de guerre. Alors ce Matthias Schönwald est-il bête à ce point ou nous prend-il pour des imbéciles ? Nous connaissons la réponse car nous avons vu qu'il sait de longue date que Walter Hallstein était un nazi. Il était l'un des premiers à l'écrire. Nous pouvons apprécier toute la duplicité des deux comparses qui savent, l'un comme l'autre, à quoi s'en tenir à ce sujet au moment même où ils déploient tout un arsenal de mensonges pour nous convaincre du contraire.

Continuons. Matthias Schönwald raconte ensuite que Walter Hallstein faisait son service militaire obligatoire en 1945 (De 5mn 58s à 6mn 16s) :

> *« Evidemment, il était dans l'armée allemande qu'on appelle la Wermacht. Il était un simple soldat qui faisait son devoir civique. Tous les Allemands devaient faire leur service militaire »*

C'est archi-faux ! Il cumule ici les contre-vérités. Il suffit de voir quel âge avait Walter Hallstein. Il avait fait son service militaire bien avant. Il ajoute que Walter Hallstein était un simple soldat qui faisait son devoir civique. Il oublie seulement que Walter Hallstein était non seulement officier mais, plus encore, officier instructeur en national-socialisme (NSFO). Nous en avons la preuve avec cette citation de "Helmut Heiber. « Universität unterm Hakenkreuz. Teil I : Der Professor im Dritten Reich ». Munich, Saur, 1991, p. 360." dont voilà un extrait traduit :

> *« Qui s'en étonnera après ce qui précède ? En début d'année 1944, sur requête, l'université de Francfort a rapporté à la direction des maîtres de conférences du Reich un total de quinze hommes ayant rang d'officier, qualifiés en tant qu'officiers-instructeurs en national-socialisme, à commencer par Walter Hallstein pour finir par Wilhelm Ziegelmayer […]. »*

En tant qu'officier instructeur en national-socialisme, il était chargé de propager tout ce qu'il y a de pire dans l'idéologie nazie. Cette besogne consistait à persuader les cadres et les soldats de la Wehrmacht que :

- Les stratégies militaires et diplomatiques d'Hitler ne devaient en aucun cas être critiquées ni même discutées. Hitler avait raison puisqu'il était le führer.
- Les discours défaitistes étaient inadmissibles. L'Allemagne ne pouvait pas perdre la guerre puisque le peuple allemand était invincible. Si l'armée allemande avait subi des défaites c'est parce que des officiers avaient désobéi comme Friedrich Paulus qui avait fini par se rendre à Stalingrad. Les soldats allemands devaient se battre jusqu'au bout. Il valait mieux avoir l'honneur de mourir pour le Reich que de se rendre.
- La politique racialiste du nazisme ne consistait plus seulement à affirmer la supériorité de la race aryenne. La notion de race parasite était introduite. Il ne s'agissait plus seulement d'isoler les juifs dans des ghettos ou des camps de concentration. Il fallait les exterminer de même que les tsiganes. La solution finale était désormais en œuvre. Il fallait éliminer les races parasites.

L'officier instructeur en national-socialisme (Walter Hallstein ou un autre) avait expliqué à ce jeune soldat allemand qu'il valait mieux avoir l'honneur de mourir pour le Reich que de se rendre mais il a préféré faire comme eux : rester en vie.

Bienvenue dans le monde des vivants et bientôt dans la CEE qui sera présidée par … Walter Hallstein.

En faisant son devoir d'officier instructeur en national-socialisme (NSFO), combien de jeunes soldats, comme celui-ci, Walter Hallstein a-t-il envoyé à la mort à Cherbourg lors des derniers assauts contre la forteresse du Roule où les officiers pouvaient se tenir à l'abri avant, finalement, de se rendre le 25 juin 1944 ?

Si Matthias Schönwald n'a rien remarqué d'anormal au sujet de la date qu'il avance pour le service militaire de Walter Hallstein, s'il confond les nazis et les SS et s'il ne s'est pas aperçu, après avoir travaillé pendant dix ans sur le dossier, que Walter Hallstein était un officier instructeur en national-socialisme (NSFO) alors c'est qu'il n'est vraiment pas doué et il est permis de se demander s'il est vraiment historien...

Rappelons que, lors de la première partie, Aude Favre s'était exclamée : *"Vous êtes un fan !"* après qu'il ait expliqué qu'il avait accumulé une masse énorme de dossiers et il avait répondu en toute modestie (à 5mn 30) "*Non, je suis un historien professionnel"*. S'il n'était, comme moi, qu'un simple amateur, on se demande ce que ça donnerait. Il est évident qu'il prend quelques libertés à l'égard de la vérité et nous ne sommes pas au bout de nos découvertes.

Les soldats et officiers allemands se rendent aux troupes américaines devant l'entrée des galeries de la forteresse du Roule à Cherbourg. Parmi eux se trouve peut-être Walter Hallstein.

Il continue dans le même style. Il ajoute que Walter Hallstein était membre de quelques organisations professionnelles dont l'adhésion était selon lui obligatoire. *"Il n'avait pas le choix"* dit-il. C'était le processus "d'alignement" ou de "nazification" qui avait commencé dès les premiers mois de la dictature nazie qui imposait cela. D'après lui, les gens qui travaillaient dans un certain nombre de secteurs professionnels étaient obligés d'être membres de ces organisations sinon ils auraient perdu leur emploi. Ils auraient même pu être envoyés en camp de concentration.

C'est la fable classique que nous servent tous ceux qui veulent nier que Walter Hallstein était un nazi. J'ai montré, dans mon dossier que c'est faux. Il était membre de deux organisations civiles pour lesquelles il n'y avait aucune obligation d'adhérer et nous avons vu que seulement un enseignant sur quatre était membre de son organisation d'enseignant le NSDDB (Voir la page de la Wikipédia en allemand). De plus il fallait être un nazi encarté pour y adhérer et être présenté par deux autres nazis. J'ai notamment prouvé cela avec une citation de Ernst Klee dont l'autorité morale est reconnue par tous. Ernst Klee est en effet un journaliste et écrivain allemand surtout connu pour avoir mis en évidence les crimes de médecins allemands. Il a publié en 2003 *« Das Personenlexikon zum Dritten Reich »* avec en sous-titre *« Wer war was vor und nach 1945 »* soit en français

« Le dictionnaire des personnalités du IIIe Reich » avec le sous-titre *« Qui était quoi avant et après 1945 ? »*. Ce dictionnaire comporte près de 4 300 noms des plus éminentes personnalités hitlériennes parmi lesquelles figure évidemment Walter Hallstein. Voici ce qu'il dit du NSDDB dans ce même livre :

> *« jusqu'en 1935, il n'était ouvert qu'aux membres du parti* » et fut promu le 24 juillet 1935 en « *division du NSDAP […]. Pour y adhérer était exigée la caution de deux nationaux-socialistes éprouvés. Le NSDDB siégeait avec droit de vote au Sénat de l'université et détenait un droit de veto sur les procédures de nomination et d'habilitation des universitaires »*

Matthias Schönwald, concède ensuite que Walter Hallstein n'était pas un résistant. C'est le moins qu'on puisse dire car il n'était pas une victime de la "nazification" mais il en était un acteur qui a déployé beaucoup de zèle. Il a dans ce but mérité et obtenu deux promotions.

Matthias Schönwald, fait ensuite tout un roman avec le fait que Walter Hallstein aurait refusé trois invitations entre mars 1938 et juin 1939 à des meetings ou à des conférences. A l'occasion, nous avons droit à une nouvelle tricherie car Matthias Schönwald parle bien d'invitations. Il dit : *« He was invited to training course »*. Et, dans la traduction le mot "invitation" devient "convocation" ce qui n'est pas la même chose. Walter Hallstein était très demandé et occupé à cette époque et il est normal qu'il n'ait pas pu répondre favorablement à toutes les invitations. Il n'y a tout de même pas de quoi voir une quelconque opposition dans le fait qu'il ait décliné 3 invitations en 15 mois. Cela est complètement anodin mais, expliqué par Aude Favre cela devient *: "Vous voulez dire qu'il refuse régulièrement les convocations du parti nazi qui lui demande d'assister à des meetings et à des conférences"*. Appréciez ici encore l'art de la manipulation.

Matthias Schönwald, affirme qu'en ce qui concerne le racisme ou l'antisémitisme, il n'y a absolument rien qui montre que Walter Hallstein partageait ces idées. Faux ! Non seulement il les partageait mais il était chargé en tant qu'officier instructeur en national-socialisme de les divulguer dans la Wehrmacht comme nous l'avons déjà dit. De plus, dans son discours du 23 janvier 1939, c'est à dire juste dans la période où il déclinait des invitations, il disait notamment, en qualité de juriste super-nazi, que *"la loi pour la protection du sang allemand et de l'honneur allemand"* était l'une des lois nationales-socialistes les plus importantes. A part ça il ne partageait pas les idées racistes du nazisme ! Nous reparlerons d'ailleurs de ce discours sur lequel il y a beaucoup de choses à dire.

Matthias Schönwald, nous dit que les deux professeurs qui ont eu le plus d'influence sur Walter Hallstein étaient juifs : Ernst Rabel et Martin Wolf. Celle-là, ils la font tous. Papon, Bousquet et tous les autres juraient qu'ils connaissaient des juifs et leur étaient venus en aide. Matthias Schönwald, qui se fait ici l'avocat de Walter Hallstein, ne déroge pas à la règle. Il parle sans doute de la période d'avant 1933 car ces deux enseignants ont été victimes, comme tous les juifs, de la politique que tous les cadres de l'université comme Walter Hallstein appliquaient. Ernst Rabel a été contraint à la retraite et a émigré aux Etats-Unis en 1939. Martin Wolf a été démis de son poste en 1934 et a émigré en Grande Bretagne. En fait, il est très banal d'être influencé par les enseignants qu'on a eus sans les avoir choisis. Au moment où Walter Hallstein a fait ses études, il était normal qu'un enseignant soit juif ou communiste. A ce moment-là, les enseignants nazis étaient sans doute l'exception. Quelques temps plus tard, en 1936, Walter Hallstein obtenait sa promotion comme doyen de l'université de Rostock pour perpétrer cette même abominable politique de répression qu'il avait, au minimum, cautionnée au cours des années précédentes. Il dut en effet, sur ce poste

clé, mobiliser tous ses talents dans la sélection idéologique des candidats à des postes vacants tout en sévissant autant que nécessaire au conseil de discipline de l'université. Pour demander ce poste, à cette époque, il fallait vouloir mener à bien cette besogne. Il fallait être le garant de la domination de l'idéologie nazie sur l'université et il a fallu que, dans les années précédentes, il donne par son comportement la garantie qu'il était prêt à le faire alors qu'il était déjà vice-doyen (prodekan). Je suis très étonné que Matthias Schönwald indique, sans faire état d'aucune trace matérielle, que Walter Hallstein a gardé un contact avec deux victimes juives de la politique qu'il a lui-même appliquée. Si j'essaie de me mettre à la place de ces deux victimes, j'ai du mal à imaginer que je n'aurais pas quelques ressentiments contre ce genre d'individu. Il est regrettable que Matthias Schönwald ne donne aucune précision sur les documents qui lui permettent d'affirmer cela et que nous n'ayons aucune référence pour vérifier ce qu'il dit. Ces allégations n'ont aucune fiabilité. Il ne donne aucune preuve.

Matthias Schönwald, fait ensuite état d'une demande de poste de Walter Hallstein pour l'université de Berlin sans préciser la date. Ce poste lui aurait été refusé parce qu'il n'aurait pas été jugé suffisamment nazi par l'association des étudiants et les autorités locales de Rostock. Par contre, Matthias Schönwald, n'indique pas que Walter Hallstein a parfaitement réussi à devenir doyen après avoir montré dans un courrier qu'il était un bon nazi. Pour argumenter, il avait d'ailleurs donné la liste des associations auxquelles il avait adhéré. Nous pouvons seulement déduire de tout cela que Walter Hallstein n'était probablement pas un militant nazi acharné et virulent avant 1933 mais qu'il a déployé ensuite beaucoup d'efforts pour être un parfait nazi. Il faut regretter que les documents que Matthias Schönwald a dans les mains ne soient pas accessibles à tous et il faut regretter qu'il ne signale pas les deux belles promotions qu'a obtenues Walter Hallstein. A l'évidence, Matthias Schönwald est loin de nous faire un exposé objectif du parcours de Walter Hallstein après avoir manifestement menti sur plusieurs faits notamment en prétendant que son adhésion à des organisations du régime était obligatoire et sur le fait qu'il aurait pu ne pas partager les idées racistes des nazis. Nous savons que tout cela est faux. Dans le meilleur des cas, il est seulement possible de dire qu'il a évolué et qu'il n'est devenu vraiment raciste qu'à partir de 1933 en même temps qu'il lui a semblé opportun de devenir un fervent nazi.

C'est ce point de vue qui est défendu par Arnaud Dotézac lequel écrit :

> *"Dans sa course au statut social, il devient, en 1931, l'un des plus jeunes professeurs de droit de sa génération. L'université de Rostock, sur les bords de la Baltique, est la première à lui offrir une chaire, couvrant tout le spectre du droit privé. Il y prendra racine pour 10 ans et y vivra la révolution nationale-socialiste, de l'intérieur. Son land de Mecklenburg-Schwerin célébrait la victoire du NSDAP dès les élections régionales de 1932, ce qui lui permit d'anticiper quelque peu ses choix, lorsqu'Hitler prit les rênes du pays en janvier 1933.*
>
> *La plupart de ses collègues affichèrent très tôt leurs positions, favorables ou contraires à cette « blitz-révolution » qui démarra instantanément et dont on ne mesure pas toujours le séisme juridique qu'elle provoqua. Hallstein, comme tous les opportunistes, préféra l'attentisme prudent. Au semestre d'été 1933, les archives de Rostock indiquent qu'il professait toujours un État de droit en phase avec les Lumières, doctrine honnie du nouveau régime. Mais pas question de sacrifier sa chaire prestigieuse, alors il se ravisa très vite. L'éviction des juristes récalcitrants et non aryens commençait en effet dès cette période, notamment sous le contrôle très strict des étudiants eux-mêmes. Hallstein le comprit et mit son programme à jour pour la rentrée d'automne 1933."*

4. Le projet nazi de la "Neue Europa"

Cette seconde partie se clos à 10mn50. Elle est suivie d'un intermède d'une bonne minute du même style que la première partie : un numéro de théâtre et de clownerie que nous mettons aussi au compte de la manipulation avec une quantité d'expressions non-verbales. Nous attaquons alors la troisième partie où il est question du projet nazi de "Neue Europa" et de l'implication de Walter Hallstein dans ce projet.

Aude Favre et Matthias Schönwald minimisent, voire même nient, qu'il y a eu un projet nazi de construction européenne appelé "Neue Europa". Il est parfois aussi appelé le "nouvel ordre européen" (En allemand : "Neuordnung Europas" ou encore "Nationalsozialistische Europläne"). Bien évidemment, ce projet a existé et il y a de nombreux documents qui le prouvent comme ces quelques photos sur les deux expositions qui ont eu lieu à Paris :

- La première du 31 mai au 31 octobre 1941 au "Grand Palais".
- La deuxième, souvent intitulée "La Vie Nouvelle" s'est tenue du 5 avril au 31 octobre 1942.

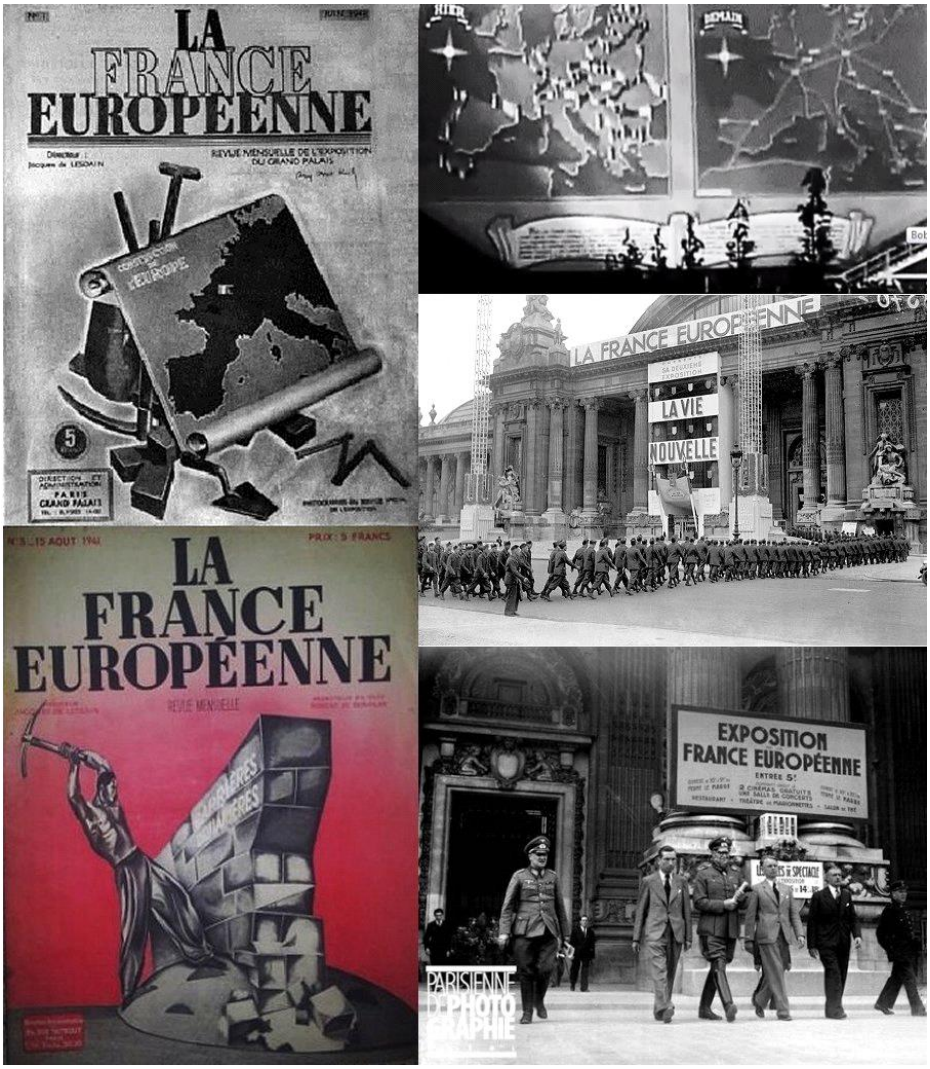

La page de la Wikipédia sur "Ordre nouveau (nazisme)" précise :

> *"La mise en place du projet avait déjà commencé bien avant le début de la seconde Guerre mondiale, mais a été proclamée publiquement par Adolf Hitler en 1941 dans un discours au "Sportpalast" de Berlin : "l'année 1941 sera, j'en suis convaincu, l'année historique d'un grand nouvel ordre en Europe""*

VERS L'ORDRE NOUVEAU...

Paris-soir

1941 SERA L'ANNÉE HISTORIQUE du grand regroupement DE L'EUROPE A DÉCLARÉ LE FUHRER

LE DISCOURS DU CHANCELIER

Les principales citations

Une heure à l'école du chic de Paris

Paris-soir du 1er février 1941 titre :

« 1941 sera l'année historique du grand regroupement de l'Europe a déclaré le Führer au Sportpalast de Berlin »

Toute la génération de français qui a connu la deuxième guerre mondiale a entendu parler de ce projet nazi de Nouvelle Europe. Il faut une bonne dose de mauvaise foi pour laisser entendre aujourd'hui que cela sortirait de l'imagination des adversaires de la construction européenne actuelle

Même le premier couplet de la chanson de Brassens "La marche des PAF" en faisait état. Il s'agissait d'un hymne dérisoire en l'honneur des PAF (Paix Aux Français) chanté par ses compagnons de chambrée quand il était à Bardoff réquisitionné pour le STO : "C'est nous les PAF, les jeunes philantropes / Qui sommes venus ici faire la Nouvelle Europe".

Je vais montrer maintenant que Walter Hallstein était impliqué dans ce projet. Je n'expliquerai pas qu'il devait préparer un "plan" pour créer la dictature européenne comme le répètent sans arrêt Aude Favre et son comparse. Nous avons déjà vu qu'elle pratique à l'envi le sophisme de l'épouvantail. Je crois bien d'ailleurs que François Asselineau, pas plus que moi, n'a parlé de "plan" en ce qui concerne la Nouvelle Europe d'Hitler. Il a parlé de "préparer" la Nouvelle Europe. C'est pourtant ce que prétend Aude Favre dès le début de la vidéo (de 2mn 08s à 2mn 26s) :

> *"Figurez-vous que le premier président de la Commission de la Communauté Economique Européenne c'est-à-dire la CEE était un nazi mais qu'en plus d'être un nazi il avait écrit tout un plan de dictature européenne à la demande d'Hitler avant la guerre et Bam il a ressorti ce plan après la guerre."*

Et, elle ressort cela plusieurs fois, notamment ici (de 11mn 07 à 11mn 33s) :

> *"De toute façon, il nous reste le plus gros à voir. C'est ce fameux plan... hein... de dictature européenne pour une Nouvelle Europe. Ce plan d'inspiration nazie que Walter Hallstein aurait donc écrit, rédigé, à la demande d'Hitler et dont il se serait resservi par la suite pour... euh... ben... ses travaux... euh... pour la construction européenne. Alors, je vais vous résumer les principales étapes de ce plan diabolique dont nous parle Monsieur Asselineau..."*

En employant le mot "plan", Aude Favre crée volontairement la confusion car il y a bien eu des plans de construction européenne, notamment le "plan Schuman", mais il s'agissait de la période d'après la guerre et plus du tout du nazisme. Il y a même eu un "plan Hallstein". Sur la page qui est consacrée à Walter Hallstein la Wikipédia écrit en effet ;

> *"En 1965, il présente le plan Hallstein dans lequel il préconise l'organisation d'une Europe fédérale."*

Tout cela n'avait aucun rapport avec la période du nazisme. Le seul "plan Hallstein" qui ait existé est celui de 1965. Walter Hallstein n'a jamais fait l'équivalent avant la guerre. Tout le cirque que fait Aude Favre à ce sujet relève de la calomnie puisque personne n'a parlé de « plan » pour cette période. Elle exprime peut-être un ressenti mais pas une réalité. Libre à elle de faire toutes les singeries qu'elle veut. Cela lui va très bien mais cela ne l'autorise pas à faire passer ses fantasmagories pour la réalité. Quand on prétend faire de l'information, on se doit d'être rigoureux en ce qui concerne les faits. Les clowneries et toute la mise en scène qu'elle déverse n'excusent pas qu'elle déroge à cette règle.

Revenons donc justement aux faits. Les 9 et 10 mai 1938, Adolf Hitler se rend à Rome pour rencontrer Bénito Mussolini. Les deux hommes sont désormais amis et ce voyage d'Hitler s'inscrit dans les prémices de l'élaboration du projet de la Neue Europa puisque, comme le dit la Wikipédia, le *"projet avait déjà commencé bien avant le début de la seconde guerre mondiale"* c'est-à-dire dès cette époque. Dans la foulée du voyage d'Hitler un Comité germano-italien pour la réforme du droit des obligations est créé, rapidement remplacé par un Comité pour les relations juridiques italo-germaniques. Celui-ci convoque une conférence à Rome du 21 au 25 juin 1938. Hans Frank était l'un des ministres qui avaient accompagné Hitler avec Hess, Goebbels, Himmler et von Ribbentrop. Hitler lui a confié le soin de mettre en place successivement les deux comités. Hans Frank s'est donc chargé de recruter les autres juristes qui devaient l'accompagner pour la conférence de Rome. Il a alors choisi Walter Hallstein qui avait collaboré avec lui en tant qu'expert. Ils œuvraient ensemble à partir de 1934 au sein de la célèbre « *Akademie für Deutsches Recht » (Académie du droit allemand),* fondée en 1933.

Voici ce que dit Arnaud Dotézac au sujet des relations qu'entretenait Walter Hallstein au sein de cette "*machine de guerre et de contrôle national-socialiste qu'est l'Akademie für Deutsches Recht, fondée en 1933."*

> *"Cette clé de voute de la refonte nazie du système juridique allemand, est aussi l'instrument de la fameuse Gleichschaltung (la « mise au pas » de la fonction publique), dont Hallstein n'est donc pas une victime mais un acteur.*
>
> *Il retrouvera parmi ses membres des célébrités qu'il n'imaginait pas côtoyer d'aussi près, comme Carl Schmitt, Martin Heidegger, Carl Duisberg (cofondateur d'IG-Farben), ou encore Karl Maria Hettlage, collaborateur direct d'Albert Speer, qu'il accompagnera notamment sur l'esplanade du Trocadéro avec Hitler et qui obtiendra un siège à la CECA en 1962 (le monde est petit). Heinrich Himmler en personne s'y rendait régulièrement pour contrôler les membres et ajuster leurs orientations politiques si nécessaire. C'est son éminent collègue de Rostock, nazi de la première heure et intime de Carl Schmitt, le professeur de droit public Edgar Tatarin-Tarnheyden, qui le guida dans ses premiers pas au sein de cette élite nationale-socialiste."*

Nous voyons ici que Walter Hallstein fréquentait la fine fleur du nazisme. Pour autant rien ne permet d'affirmer qu'il fréquentait Hitler en personne ni même qu'il l'ait rencontré. François

Asselineau a donc nettement forcé le trait en affirmant : *"Walter Hallstein, le juriste nazi choisi par Hitler pour préparer la Nouvelle Europe"*. Le juriste choisi par Adolf Hitler était en effet Hans Frank et non pas Walter Hallstein lequel ne faisait probablement pas partie du cercle restreint d'une centaine de personnes qui fréquentait Hitler. Cependant, il faisait assurément partie de ce que nous appelons le "second cercle" c'est-à-dire de ceux qui connaissaient plusieurs proches d'Hitler tels que Karl Maria Hettlage.

Le 28 juin 1940, Hitler se pavane dans Paris entouré de quelques proches. Parmi eux se trouve Karl Maria Hettlage. C'est un SS, collaborateur d'Albert Speer lequel est également dans ce groupe.

Walter Hallstein connait Karl Maria Hettlage et il le retrouvera plus tard. En effet, celui-ci aura lui aussi après la guerre une nouvelle vie qui l'amènera à prendre des responsabilités dans la construction européenne. De 1962 à 1967, il siégera à la haute autorité de la CECA (Commission Economique du Charbon et de l'Acier).

Comme quoi le nazisme ouvre bien des portes.

Nous ne pouvons rien dire de plus quant à la position de Walter Hallstein par rapport à Hitler ou au sein de cette équipe de 15 juristes. Matthias Schönwald, enfonce alors un énorme coin dans la faille que présentent les explications de François Asselineau. Il dit (de 13mn à 13mn 40s) :

> *"il n'y a rien qui prouve que Walter Hallstein et Hitler sont entrés personnellement en relation. Si c'était vrai qu'Hallstein avait reçu la mission de Hitler d'établir un plan de domination nazie sur l'Europe, on aurait des témoignages, des preuves de cela."*

Sur cela, je suis d'accord avec Matthias Schönwald sauf en ce qui concerne, encore une fois, le mot "plan" qui n'est utilisé que par eux. Le reproche que j'ai à faire sur ce point à François Asselineau n'est toutefois pas à mettre sur le même plan que tous les griefs que j'ai à formuler sur les deux négationnistes. D'ailleurs, François Asselineau, contrairement à Matthias Schönwald, n'a jamais prétendu être un historien professionnel. Cela de justifie pas les contre-vérités mais cela peut excuser les erreurs. Par contre, le discours de Matthias Schönwald est complètement invraisemblable. En effet, il a expliqué juste avant que la visite d'Hitler à Rome ne servait à rien ou à pas grand-chose. « *Elle n'a débouché sur aucun résultat politique concret* » dit-il. Elle aurait peut-être eu, tout au plus, un rapport avec le Pacte d'Acier signé en 1939 (de 11mn55 à 12mn30). Et, il a expliqué ensuite que la conférence qui a suivi la visite d'Hitler à Rome était elle aussi sans grande importance et sans aucun rapport avec le voyage d'Hitler (14mn06). Voici les deux citations :

> *"Hitler est allé à Rome en 1938. Ça c'est vrai. Mais c'était une visite d'Etat officielle. Elle n'a débouché sur aucun résultat politique concret. En mai 1939, l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste ont signé un traité, le fameux Pacte d'Acier. Mais il n'y a pas trace d'un quelconque plan commun pour dominer l'Europe et établir une "dictature européenne".*

> *"C'est juste une coïncidence (NDLR : si elle vient à la suite du voyage à Rome d'Hitler). Il n'y a pas de lien entre les deux évènements. Le sujet de la conférence qu'il a donnée à Rome en juin 1938, c'est du droit comparé, comparaison du droit privé en Italie et en Allemagne."*

Répétons, une fois de plus, que personne n'a soutenu qu'il ait été question d'un quelconque "plan" contrairement à ce que Matthias Schönwald répète une fois de plus ici. Sa version est invraisemblable puisqu'il est admis par tous les historiens que le projet de Nouvelle Europe "*avait déjà commencé bien avant le début de la seconde Guerre mondiale"* comme le dit la Wikipédia. Or, ce voyage d'Hitler à Rome a lieu 16 mois avant le début de la guerre. Nous sommes bien dans les prémices du projet. Ce fut un événement grandiose comme le montre un reportage sur une vidéo de YouTube. Matthias Schönwald s'enfonce dans l'invraisemblance en affirmant que ce serait par pur hasard qu'une réunion de juristes se serait tenue le mois suivant à Rome. Pour faire croire que cette conférence était, elle aussi anodine, il lit le titre du thème sur lequel avait planché la commission de 4 personnes (2 italiens et 2 allemands) à laquelle Walter Hallstein avait participé avec Friedrich Klausing. Il fait alors comme si l'intitulé du thème était le titre de toute la conférence. C'est encore une énorme tricherie. C'est ainsi qu'il fait croire que la conférence portait seulement sur une comparaison du droit privé en Italie et en Allemagne. En réalité, au cours de cette conférence, le Comité pour les relations juridiques entre l'Italie et l'Allemagne a approuvé des résolutions adoptées sur cinq thèmes. Hallstein et son ami Klausing étaient les deux rapporteurs germanophones pour le premier thème : *« Le statut juridique des entités collectives d'étrangers »*. Ce n'était pas du tout le titre de la Conférence et celle-ci ne se limitait d'ailleurs pas aux travaux des cinq commissions. Matthias Schönwald fait comme si Walter Hallstein avait donné une conférence alors qu'il n'était qu'un des rapporteurs d'une des cinq commissions. Pour donner le ton de la conférence dans son ensemble, voici un extrait du discours de Hans Frank :

> *« Pensez allemand, agissez en allemand, professez votre essence allemande et soyez fier d'être allemand ! Vous préférez mourir allemand plutôt que de nier votre origine allemande ! De ce sentiment profond de votre race découle la plus haute règle de tout votre comportement envers la société ! De cette foi dans le pouvoir de notre peuple découle notre conception du problème de la race : selon notre législation, il ne peut s'agir que d'un Allemand de sang allemand, et d'un sang allemand ne peut être que de celui de sang aryen. (...) »*

En réalité, le thème de la conférence est donné par l'intitulé du Comité. Il s'agissait des relations juridiques entre l'Italie et l'Allemagne et à partir de là, c'était bien le projet pour une "Nouvelle Europe" qui était visé car il fallait voir comment celle-ci pourrait fonctionner.

Pour apprécier ce que fut réellement l'importance de cette conférence, il suffit de voir comment elle a été rapportée dans la presse italienne notamment dans le journal La Stampa du 25 juin 1938 (voir l'mage suivante). Une traduction de l'article est disponible.

Matthias Schönwald et Aude Favre sont ridicules quand ils soutiennent que ce n'était qu'une conférence sur du droit privé et que ce serait par hasard qu'elle aurait eu lieu après la visite d'Hitler à Mussolini. On se demande bien pourquoi 15 juristes allemands se seraient déplacés s'il ne s'était agi que de cela et pourquoi Hitler aurait fait appel, pour organiser cette conférence, au grand criminel de guerre Hans Franck dont ce n'était nullement la spécialité.

Mais, plus encore que tous leurs mensonges, ce sont les silences des deux comparses qui sont les plus significatifs. Ils ne contestent nullement les dix preuves que j'ai avancées pour montrer que Walter Hallstein était un nazi et ils évitent bien d'aborder à ce sujet les questions essentielles.

Le risoluzioni adottate

I discorsi di Frank e di Solmi - Un'affermazione fondamentale: "Un Popolo che non possa in un modo indipendente vivere, lavorare e difendersi non è un popolo indipendente"

Roma, 25 giugno.

Nel pomeriggio, presente il ministro Solmi e con la presenza del ministro Frank e delle delegazioni al completo, il Comitato per le relazioni giuridiche italo-tedesche ha approvato le risoluzioni adottate sui cinque temi discussi. Hanno quindi pronunciato brevi parole di compiacimento ed auguri S. E. Thierack e S. E. Messina.

Il ministro del Reich

Dopo di che ha parlato, in italiano, il ministro Frank. Egli ha detto: «Eccellenza, Signori, nell'ora in cui si chiude il primo convegno del Comitato italo-germanico per la collaborazione nel campo del diritto, sono veramente lieto di poter manifestarvi il vivo ringraziamento ed il pieno riconoscimento del Governo del Reich, del Partito nazionalsocialista e della Accademia di diritto germanico per i lavori che il Comitato ha svolto e portato a compimento, con una diligenza che è stata pari all'alta autorità scientifica dei suoi componenti. La conclusione del vostro lavoro può considerarsi, però, come un mirabile quadro sintetico dei concetti e dei sistemi che compenetrano e che compongono l'ordinamento intero delle nostre due Nazioni. Il problema del concetto di proprietà nel suo valore sociale, è forse il problema più importante delle rivoluzioni fascista e nazionalsocialista poichè sopravvive nella sua soluzione, cioè nell'inscindibile legame fra la proprietà privata e la sua funzione sociale sancita dalla legge, la sola possibilità di fronteggiare in avvenire quella crisi sociale che in forme così tenebrose ha minacciato di far crollare la nostra civiltà; e di fronteggiarla attraverso una fraterna, cameratesca solidarietà di uomini, di opere, di valore nazionale. E tutto, infine, le altre questioni che voi avete avvicinate, possentemente aspetto del più grande interesse di un ulteriore proseguimento dei vostri lavori nel quadro generale della politica del diritto.

«Con vera, intima soddisfazione posso dirvi che il Duce stesso mi ha, non più tardi di ieri, confermato tutta la importanza che Egli annette al vostro lavoro; e Suo preciso pensiero è che il lavoro che in questi giorni avete svolto, possa costituire, sotto lo aspetto del diritto, un nuovo e sicuro ponte fra le due Nazioni. E sono lieto del peri di portarvi il compiacimento di S. E. il Ministro degli Esteri conte Ciano, col quale, proprio stamane, ho avuto il piacere di intrattenermi su questa nostra comune attività.

Saluto all'Italia

Ringraziato S. E. Solmi e i presidenti delle delegazioni, l'oratore conclude:

«Prima di lasciare questa terra ospitale, questa magnifica creazione del Duce che è l'Impero romano rinnovato nel Fascismo, noi vogliamo dare a voi tutti l'assicurazione che, mentre il nostro soggiorno fra voi costituirà un'epoca memoranda nella nostra vita, i risultati da voi ottenuti e da voi chiaramente determinati, hanno un valore positivo, da guadagnarsi un posto nella storia del diritto del nostro popolo.

«Si chiude questa prima fase della nostra collaborazione, e già incomincia la fase ulteriore perchè noi speriamo che quanto si è raggiunto, troverà il suo riverbero nel campo delle realizzazioni giuridiche dei due popoli, e che il nostro Comitato continuerà ben presto da noi, in Germania, quella attività che con sì lusinghiero successo ha inaugurato in Roma, in questa Patria del diritto.

«Ho pertanto l'onore, Eccellenza Solmi, di invitare Voi, e voi signori membri del Comitato di collaborazione giuridica italo-germanica, per un secondo convegno da tenersi, ancora nel corso di quest'anno in Germania. Ci auguriamo dunque, signori, di rivederci ben presto, ed è con questo augurio che noi salutiamo l'Italia, il Suo Duce geniale Benito Mussolini ed il suo augusto Sovrano, Vittorio Emanuele Re ed Imperatore».

Il Ministro Solmi ha così risposto:

«Consentite che io ringrazi ancora il ministro Frank per le sue nobili espressioni e per l'opera intelligente e appassionata data a questo delicato lavoro, e che io esprima la mia soddisfazione per l'attività svolta in queste brevi ma laboriose giornate di elevate discussioni e di studio indefesso. Tutto ciò è stato possibile perchè ci guida un unico ideale: quello di servire i nostri rispettivi Stati usciti dalla Rivoluzione, per dare al popolo una coscienza più elevata e una condizione più degna, per dare alla civiltà un contributo effettivo di idee e di forme.

«Consentite che io rivolga il mio pensiero riconoscente e devoto ai due Capi di queste due grandi Rivoluzioni, Mussolini e Hitler, che sono veramente i creatori di questa nuova, meravigliosa civiltà, la quale dà sicurezza, pace, lavoro a due grandi Nazioni, a due grandi Popoli legati da comuni interessi. E, grato a S. E. Frank, che ha rivolto il suo saluto al nostro glorioso Re Imperatore, io levo il mio pensiero reverente ad Adolfo Hitler, Cancelliere e Führer della grande Germania rinnovata dallo spirito elevato e possente del Nazional-socialismo. Il diritto è veramente l'espressione più alta, più viva, più efficiente di questa civiltà: essa aiuta a realizzare gli ideali, a garantire il lavoro, a regolare la migliore distribuzione dei beni. Perciò tutto quanto si opera, per la formazione e per il perfezionamento del diritto, si opera per la formazione e per il perfezionamento delle forme civili. La vostra opera è pertanto altamente meritoria, ed io vi ringrazio nuovamente per il contributo che avete recato a questo alto lavoro».

I testi delle risoluzioni

Il Ministro Solmi ha quindi dichiarate chiuse i lavori della prima sessione plenaria del Comitato.

Sono stati poi comunicati i testi delle risoluzioni approvate dal Comitato per le relazioni giuridiche italo-germaniche nella sua prima sessione plenaria: 1° tema: «Condizione giuridica degli enti collettivi stranieri». Relatori italiani, prof. Angeloni, prof. Parasi. Relatori tedeschi, prof. Hallstein, prof. Klausing. Risoluzione: I fondamentali cambiamenti della realtà politica, culturale, economica, sociale esigono una revisione dei criteri riguardanti la condizione giuridica degli enti collettivi stranieri. Tale esigenza non tende a creare ostacoli allo sviluppo dei rapporti commerciali internazionali e alla formazione di norme che assicurino e favoriscano la situazione giuridica degli enti collettivi stranieri. Conformemente ai principii di diritto internazionale ogni Stato regola l'attribuzione della propria nazionalità agli enti collettivi. La capacità e il funzionamento degli enti collettivi stranieri sono regolati dalla loro legge nazionale, salvo l'applicazione di leggi territoriali in quanto l'ente straniero funziona nel territorio dello Stato. Indipendentemente dal principio sopra accennato, il trattamento degli enti collettivi stranieri, per ciò che concerne l'esercizio delle attività economiche, dipende per ogni Stato dalle esigenze politico-economico sociali.

II Tema. — «Nuovi orientamenti del diritto internazionale pubblico», relatore italiano on. prof. Costamagna, relatore tedesco dott. V. Freytagh-Loringhov. La risoluzione: il Comitato dei giuristi tedeschi e italiani constata la grave crisi del diritto internazionale. Ritiene che questa sia dovuta alla prevalsa concezione formalistica dell'accordo internazionale e alla possibilità di esercitare una coercizione collettiva contro la sovranità degli stati. Afferma pertanto che un nuovo principio della vita internazionale debba essere accolto, quello per cui si dà a ciascun popolo il diritto di soddisfare le proprie esigenze culturali ed economiche nel suo storico svolgimento. Ritiene che il riconoscimento del diritto degli stati alla propria autarchia nei termini su indicati costituisca l'essenziale fondamento dell'ordinamento internazionale. Un popolo che non possa in un modo indipendente vivere, lavorare e difendersi non è un popolo sovrano. Attribuisce grande valore morale alla proclamazione di questo concetto come espressione del pensiero di due grandi Popoli. Ed esprime il voto che il rispetto ai trattati sia coordinato con la giusta considerazione della reale autarchia dei popoli internazionali.

III Tema. «Per una definizione legislativa del diritto di proprietà». Relatore italiano, prof. Vassalli; relatore tedesco prof. Lehmann. Risoluzione: il Comitato dei giuristi tedeschi e italiani, fatte alcune opportune precisazioni, fa voti che l'indirizzo della legislazione in corso nei due Paesi si ispiri alla seguente definizione come direttiva di massima: il proprietario può usare pienamente della cosa e disporre sotto la sua responsabilità in armonia con gli interessi della comunità quali risultano dall'ordinamento giuridico nazionale dell'economia e del lavoro.

IV Tema: «Unificazione legislativa del diritto delle obbligazioni». Relatore italiano, on. prof. Asquini; relatore tedesco prof. Nipperdey. Risoluzione: il comitato giuridico italo-germanico constata che così in Germania come in Italia è in corso di studio la riforma del diritto delle obbligazioni, per armonizzare anche questo ramo del diritto con i fondamentali principi politici comuni alle due Nazioni; constata altresì che la riforma del diritto delle obbligazioni così in Germania come in Italia è orientata nel senso di meglio distribuire la materia oggi divisa tra il Codice civile ed il Codice di commercio; rileva che la riforma del diritto delle obbligazioni offre una singolare opportunità per avvicinare la legislazione dei due Paesi in una materia nella quale le divergenze tra le due legislazioni non sono nè molte, nè profonde; e ciò in armonia col presente sviluppo dei reciproci scambi commerciali e con la collaborazione in atto delle rispettive economie; propone che venga nominata una commissione di giuristi, la quale, tenuto conto dei lavori preparatori già compiuti nei due Paesi per la riforma del diritto delle obbligazioni, sia incaricata di elaborare uno schema di principi generali sulle obbligazioni, da servire come guida per la riforma del diritto delle obbligazioni nei due Paesi.

Vien ultima, non meno interessante, la risoluzione del V tema: «Rapporto per impiego pubblico e rapporto di impiego privato». Relatore italiano, dott. Piccardi; relatore tedesco, Huber.

Article du journal la Stampa rendant compte de la conférence du Comité pour les relations juridiques italo-germaniques

La participation de Walter Hallstein à la conférence de Rome et aux travaux de l'Académie du droit allemand montre suffisamment qu'il était impliqué dans le projet de Nouvelle Europe mais j'ai une preuve bien plus flagrante dont les deux comparses ne parlent pas davantage. Il s'agit du discours du 23 janvier 1939 que Walter Hallstein a prononcé à Rostock devant des universitaires et des fonctionnaires gouvernementaux. Ce discours est connu comme "le discours de conquête". J'en ai déjà parlé pour montrer que Walter Hallstein défendait les thèses racialistes des nazis. Assurément, par son contenu ce discours est la onzième preuve qu'il était nazi. D'ailleurs, à cette époque personne ne pouvait faire un quelconque discours touchant un tant soit peu à des questions d'idéologie sans être un nazi. Or, cette conférence était un événement officiel de l'Etat nazi puisque le Dr. Scharf, ministre d'Etat et représentant d'Hitler au gouvernement d'Etat de Mecklenburg, y avait participé ainsi que toute l'élite de l'Etat nazi de cette région dont Rostock était la capitale.

Nous avons à la fois le manuscrit de ce discours et la traduction en français de larges extraits.

La conclusion de ce discours montre que Walter Hallstein était assurément impliqué dans le projet "Das Neue Europa" et il montre de plus, comme le souligne Alexis Comte, que le travail pratique et théorique d'unification du droit pour une « Europe Nouvelle » était déjà bien avancé à cette date.

> *"Cependant je vous l'affirme, le Protecteur allemand de la loi nationale-socialiste saura saisir ces grandes opportunités avec une profonde confiance dans le futur de notre Peuple aryen et avec la conscience que c'est un honneur pour lui que de partager une modeste partie du fardeau des travaux de construction menant vers l'achèvement de la grande tâche historique de l'Allemagne, à savoir la construction de l'Europe Nouvelle, dont nous faisons tous partie."*

Après cette dernière preuve du rôle de Walter Hallstein pendant la période du nazisme, je n'ai plus rien à ajouter pour ce qui est de la nécessaire démonstration que je voulais faire. Cependant, l'examen de cette production d'Aude Favre soulève d'autres questions. Je me demande ce qui peut bien amener des personnes à abandonner ainsi tout sens de la probité pour se vautrer dans les pires

abjections. Le besoin de quémander sa pitance auprès des puissants ne peut suffire, à lui seul, à expliquer tant de bassesses.

Sigles

CECA	Communauté européenne du charbon et de l'acier
CEE	Communauté économique européenne
NSDAP	*Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei* - Parti national-socialiste des travailleurs allemands
NSDDB	Nationalsozialistischer Deutscher Dozentenbund - Association nationale socialiste des professeurs allemands
NSFO	Nationalsozialistischer Führungsoffizier - officiers-instructeurs en national-socialisme
NSLB	Nationalsozialistischer Lehrerbund - Ligue nationale-socialiste des enseignants
NSRB	Nationalsozialistischer Rechtswahrerbund - Association allemande des professionnels du droit
NSV	Nationalsozialistische Volkswohlfahrt - Le Secours populaire national-socialiste
PAF	Paix Aux Français
SA	La Sturmabteilung (*section d'assaut)*
SS	La Schutzstaffel
STO	Service de Travail Obligatoire

Vidéos

- Vidéo de Aude Favre intitulée *"L'union Européenne, un projet nazi ?!! La nouvelle blague de François Asselineau".*
- Vidéo de Aude Favre Sans filtre #4 - Mon entretien en intégralité avec François Asselineau
- Des journalistes de France Télévision. « L'Europe créée par Walter Hallstein, juriste nazi ? »
- Reportage - 1938 – Visite d'Hitler à Rome

Bibliographie

- Le livre de Mathias Schônwald intitulé "Ein Wegbereiter Europas" soit, en français : "Un pionnier en Europe".
- Livre de Ernst Klee « Das Personenlexikon zum Dritten Reich »: Wer war was vor und nach 1945 (Allemand)

- Helmut Heiber "Universität unterm Hakenkreuz" (*L'Université sous la Croix Gammée).*
- Article de Gabriel Donohoe. « Procès de Nuremberg : Crimes contre l'humanité de la grande industrie pharmaceutique »
- Article d'Arnaud Dotézac : "Fallait-il se mouiller pour défendre Walter Hallstein ?".
- Article deAlexis Comte. **«** Walter Hallstein,1er Président de la Commission Européenne - Le Discours de Rostock de Walter Hallstein (1939) »
- Traduction de l'article du journal La Stampa du 25 juin 1938
- Discours du 23 janvier 1939. (manuscrit)
- Traduction du discours du 23 janvier 1939.

Wikipédia

- La page de la Wikipédia sur "Ordre nouveau (nazisme)"
- Le NSDDB (Voir la page de la Wikipédia en allemand).
- Walter Hallstein
- Karl Maria Hettlage